Les symptômes

Olivier

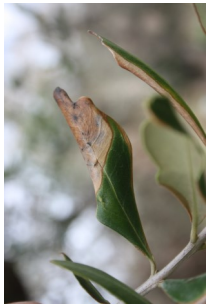

Vigne

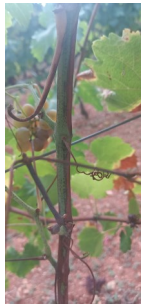

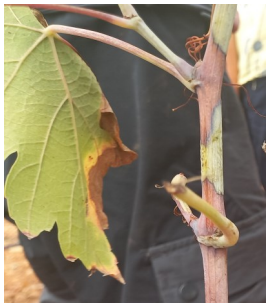

Laurier rose

Amandier

Source FREDON Corse

Réglementation

Arrêté du 19 Octobre 2020 :
En application de l'article 4 de la décision d'exécution 2020/1201, les mesures d'enrayement sont mises en œuvre pour l'ensemble de la Corse vis-à-vis de *Xylella fastidiosa subsp multiplex.*

Arrêté préfectoral du 24 juin 2021 relatif à la plantation en Corse de végétaux spécifiés à Xylella fastidiosa

***X. fastidiosa* est classée comme Organisme de Quarantaine Prioritaire selon le Règlement Délégué (UE) 2019/1702**

En cas de suspicion, prévenir un des organismes cités ci– dessous.

N° vert : 0800 873 699

FREDON CORSE

L'Osteria-BP 15
20117 Cauro

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRAAF / SRAL de Corse
8, cours Napoléon
BP 309
20176 AJACCIO cedex

Lutte

En cas d'introduction d'une nouvelle sous-espèce de la bactérie, les seuls moyens de lutte disponibles sont les suivants :

- Arrachage des végétaux spécifiés et des végétaux symptomatiques dans un rayon de 50m autour du végétal infecté;

- Traitements insecticides chimiques, biologiques ou mécaniques efficaces contre les vecteurs, compte tenu des conditions locales;

- Destruction des végétaux arrachés de manière à ne pas permettre la dissémination de la bactérie;

- Surveillance annuelle de la zone concernée (2.5 km autour du végétal infecté).

FREDON CORSE

Xylella fastidiosa

(Well et Raju)

Région des Pouilles, Italie (source : FREDON Corse)

Vignes en Californie (source : Bob Wyn CFDA/PDCP)

Distribution géographique

Origine : connue depuis les années 1880 en Californie où elle provoqua d'importants dégâts sur vigne.

Présente en Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud**.**

Détection en Europe : Italie (région des Pouilles 2013), **France** (Corse et PACA, 2015; Occitanie, 2020), **Espagne** (2016), **Portugal** (2018).

Biologie

1 - A chaque sous-espèce, des plantes spécifiées

X. fastidiosa est une bactérie du xylème.
En proliférant elle arrête la circulation de la sève brute.

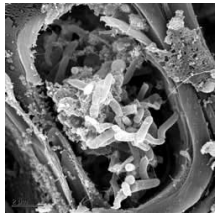

X. fastidiosa obstruant un vaisseau conducteur de sève

(source : U.C. Berkeley)

3 principales sous-espèces sont connues :
X. f. subsp. fastidiosa : pathogène pour la vigne, l'amandier et le caféier (présente en Espagne et Portugal).
X. f. subsp. multiplex : pathogène pour l'amandier et autres *Prunus spp.* ainsi que pour plusieurs espèces de feuillus et autres essences ornementales (présente en Corse, Italie, Espagne et Portugal).
X. f. subsp. pauca : pathogène pour les agrumes dont principalement l'oranger, également pour caféier (présente en Italie et Espagne).

Du fait de sa facilité de recombinaison génétique, il existe d'autres souches proches des 3 principales.

Les principales maladies induites par *X. fastidiosa* sont : **maladie de Pierce** sur vigne (Pierce's disease), **Almond Leaf Schorch** (ALS) sur amandier, **Chlorose Panachée des Citrus** (CVC Citrus Variegated Chlorosis) sur oranger, **Phony Peach Disease** (PDD) sur pêcher, **Oleander Leaf Schorch** (OLS) sur laurier rose.

En Corse, seule la sous-espèce multiplex a été découverte.

Xylella fastidiosa - Liste des végétaux hôtes et spécifiés :

—> Règlement d'exécution (UE) 2023/1706 de la commission du 7 septembre 2023

La liste de végétaux dont la sensibilité à *Xylella fastidiosa* est connue est également disponible sur le site de la DRAAF Corse.

Les végétaux suivants sont sensibles à *Xylella fastidiosa multiplex, Xylella fastidiosa pauca* et *Xylella fastidiosa fastidiosa* :

Elaeagnus angustifolia

Myrtus communis

Nerium oleander

Pelargonium graveolens

Polygala myrtifolia

Prunus spp.

Rhamnus alaternus

Salvia rosmarinus

Spartium junceum

Vinca minor

IL EST PRIMORDIAL D'IDENTIFIER LES NOUVELLES SOUS-ESPECES DE XYLELLA FASTIDIOSA SI ELLES ARRIVENT EN CORSE.

MERCI DE NOUS FAIRE PART DE VOS SUSPICIONS.

2 - Transmission par les insectes

La bactérie est transmise par des insectes, en particulier les cicadelles et les cercopes, se nourrissant de la sève brute des plantes.
Ces insectes perdent leur pouvoir contaminant à chaque changement de stade. Les œufs d'hiver pondus par une cicadelle contaminée par la bactérie donneront l'année suivante une génération non contaminante. Elle le deviendra si elle se nourrit sur une plante contaminée.
En revanche, les espèces passant l'hiver au stade adulte resteront contaminantes l'année suivante.

3 - Conditions climatiques

Bien que quelques cas sur chênes aient été trouvés au Canada, la bactérie a du mal à s'installer dans les zones où les températures d'hiver sont basses (< 4.5°C) et elle ne survit pas au gel. Des cas de guérison (vigne) auraient été observés au USA.

4 - Complexe de pathogènes

Dans la plupart des cas, la bactérie n'agit pas seule mais **en association avec des champignons**, comme en Italie.

5 - Sensibilité variétale

Au sein des espèces hôtes, certaines variétés sont tolérantes voire résistantes à *X. fastidiosa* comme par exemple le muscat pour la vigne.

Les vecteurs

Les insectes porteurs de la bactérie sont principalement des espèces de cercopes (Cercopideae), de cicadelles (Cicadellidae), et dans une moindre mesure de cigales (Cicadidae).

A ce jour, 3 espèces ont été formellement identifiées en tant que vecteurs de *X. fastidiosa* en Europe (Italie), *Philaenus spumarius*, *Neophilaenus campestris* et *Philaenus italosignus.*

Philaenus spumarius
(source : INPN MNHN)

Genêt colonisé par des larves de *Philaenus spumarius*